

COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports – Parc Club du Millénaire, Bât 31
1025 avenue Henri Becquerel 34000 MONTPELLIER

☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - E mail : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr

Procès verbal du Comité Directeur du 22 mars 2008 à Montpellier.

Etaient présents :

Les Membres du Comité Directeur :

Mesdames L. CRUBELLIER, et A. SARRUS,
Messieurs C. BAUER, JP. BRUNETON, M. CRUBELLIER, R. LAGRAVE, C. RICOME, R.
PFISZTER, G. VERNEREY, et J. VAYEUR.

Les membres invités : Messieurs R. MARTINEZ (Pôle France, T. JAMET (CTS), J. BRITTO
CTS, D. TRAIN (Président du CD du Gard).

Etaient excusés :

Mesdames AM AGEL, F. JARROUSSE, K. LAFFONT, V. LAUNE et N. MIALANES,
Messieurs R. AZAM, JM APPENZELLER, H. GASTOU, Y. JARROUSSE, M. MELLOUK, G.
NURIT, R. GIL, J. GINE, M. PRECLOUX, et JP. CHAFES (Président de la Commission
Natation Synchronisée), J. TUSET (Président de la Commission Eau Libre),

Les membres invités : P. LAUNE (Président du CD de la Lozère).

La séance est ouverte à 13h 50 sous la Présidence de Mr VAYEUR, Président du Comité Régional, assisté de Mr LAGRAVE Secrétaire Général.

Le Président adresse ses félicitations aux sportifs de la Région Languedoc-Roussillon, qui défendent les couleurs de l'équipe de France en ce moment à Eindhoven.

1.- Approbation du P.V. du Comité Directeur

Le PV du Comité Directeur du 9 février 2008, le quorum n'étant pas atteint, l'approbation est reportée au prochain Comité Directeur

2.- Informations Diverses par le Président

2.1.- Présentation et remise des Kit E.N.F.

A Nîmes le 19 mars au Mas de la Galoffre de 20 heures à 23 heures

A Montpellier le 22 mars à la Maison Départementale des sports de 9 h à 12 h

2.2.- Réunion du comité d'organisation de la Coupe de France Minimes Cadets

Au siège du comité le 3 mars, en présence d'ARAMIS et des Présidents des clubs montpelliérains.

3.- Dossiers présentant un caractère d'urgence :

3.1.- Nagez, Forme, Santé : Congrès Fédéral 9, 10 et 11 novembre 2007

Une Mission de service public de la Fédération par Patrick GASTOU

• « Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent également à la santé. Leur promotion et leur développement sont d'intérêt général ».....

• « Les fédérations sportives agréées participent à la mise en œuvre des missions de service public relatives au développement et à la démocratisation de activités physiques et sportives ».

• Article 1er de la Loi sur le Sport du 6 juillet 2000, modifié par la loi du 1er août 2003

Nagez, Forme, Santé et la FFN

• Proposer une activité physique ayant pour objectif le développement, le maintien ou la restauration d'un capital santé.

• Recherche d'une meilleure condition physique sans but de performance chronométrique.

- Etre en capacité d'accueillir des pratiquants adressé par le réseau santé.

S'appuyer sur ce qui fait notre spécificité :

La connaissance de l'activité physique dans l'eau.

L'utilisation du milieu aquatique dans ce qu'il a de spécifique :

- l'apesanteur
- des appuis fuyant,
- contraction musculaire progressive
- une activité en décubitus dorsal ou ventral
- etc. ...

Une stratégie de développement :

1. La formation des cadres :

- acquérir des compétences permettant d'accueillir des populations en recherche d'un encadrement averti

- accompagner les éducateurs dans leurs activités,

2. Proposer des activités physiques, modérées, régulières et adaptées au public,

3. Se positionner comme une fédération qui se préoccupe de la santé des personnes,

4. S'intégrer dans les politiques sociales locales et régionales

5. Etre en capacité d'accueillir de s'intégrer dans les réseaux santé,

Une fédération intégrée dans la société :

- De notre capacité à nous intégrer dans les politiques locales, régionales et nationales, dépendra le regard que porteront les décideurs et les investisseurs sur notre mouvement associatif.
- Sommes-nous encore une force de propositions au cœur de la société ?

LES CLUBS DE LA FFN DANS UN PAYSAGE DE SANTE PUBLIQUE

Des pistes pour l'avenir par Jean-Luc GRILLON

DEFINITION DU SPORT

Charte européenne du sport révisée en 2001 au Conseil de l'Europe, Comité des Ministres

Toutes formes d'activités physiques qui, à travers une pratique organisée ou non, ont pour Objectifs :

L'expression ou l'amélioration de la condition physique ou psychique

Le développement des relations sociales

L'obtention de résultats en compétition de tous niveaux.

UN COEUR, DEUX POUMONS, L'INSULINO-RESISTANCE ET LE DIABETE

TROIS BONNES RAISONS POUR BIEN BOUGER.

Mais est-ce suffisant ?

LA SANTE RESENTIE

Amélioration des capacités fonctionnelles et de la qualité de vie

L'activité physique : un médicament

LA PRESCRIPTION DES ACTIVITES PHYSIQUES EST A L'ORDRE DU JOUR

- PROMOUVOIR L'ACTIVITE PHYSIQUE AU SERVICE DE LA SANTE VERS UNE EUROPE PHYSIQUEMENT PLUS ACTIVE

- CONFERENCE MINISTERIELLE EUROPEENNE DE L'OMS SUR LA LUTTE CONTRE L'OBESITE ; ISTANBUL (TURQUIE), 15-17 NOVEMBRE 2006

LE PROGRAMME DE SANTE PUBLIQUE AVEC INTERVENTION DES APS

- Programme National Nutrition Santé (PNNS)

- Programme National « Bien vieillir »

- Plan Santé Scolaire

- Plan éducation du patient

Programme bien-être au travail

(enquête Human Resource Consulting MERCER sur l'absentéisme au travail)

- Auto-évaluation par salarié de son état de santé : diagnostic personnalisé

- Bonnes pratiques (alimentation, activité physique, suivi médical)

- Actions concrètes à caractère collectif (financement des activités physiques)

La prescription des activités physiques

Les clubs labellisés « nagez-santé FFN » se doivent de faire partie du « Vidal » du médecin généraliste et du spécialiste

LES PARCOURS DE SANTE

Les rencontres avec les dispositifs de santé pour connaître son état de santé avec pour étapes privilégiées :

- Grossesse

- Petite-enfance

- Adolescents

- Plus de 45 ans

LE RESEAU DE SANTE

- Prise en charge adaptée aux besoins Présentation : de la personne et coordonnée

- Priorités de santé publique

LE RESEAU DE SANTE

Périnatalité

Gérontologie

Les thématiques

Diabète, obésité

Facteurs de risque cardiovasculaire

Le projet sportif de chacun

Il faut mettre à disposition du sportif l'ensemble des moyens qui lui permettront de réaliser les objectifs qu'il s'est fixé et non les objectifs que d'autres lui ont fixé Claude Fauquet : Université d'été de santé publique ; Besançon, 5 juillet 2007

LE PROJET NAGEZ-FORME-SANTE FFN

Inscrire les activités de la natation dans des projets ayant un objectif de santé publique à partir des activités existantes, en apportant des modifications techniques et pédagogiques afin d'atteindre les objectifs de santé recherchés

La labellisation : certification de service rendu en termes de santé individuelle par les activités labellisée de la natation

Les objectifs de santé et les activités adaptées

- Prise en charge du rebond précoce d'adiposité : apprentissage de la nage et éducation alimentaire

- Prise en charge de la femme enceinte en surcharge pondérale ou obèse : multi-activités de la natation et intervention alimentaire

- Prise en charge du rééduqué fonctionnel après les soins de médecine physique et de réadaptation

- Prise en charge du sénior pour la conservation de son capital Physique : Cuisine diététique et renforcement musculaire en complément

LES PROGRAMMES AVEC INTERVENTIONS DES APS DANS LE CHAMP DE LA SANTE

- Groupement Régional de Santé Publique (GRSP)

- Champ social

- Champ du handicap

- La politique de la Ville (ASV, CUCS)

Comment pratiquer une activité physique pour sa santé - Tout d'abord grâce à vous

Jean-Luc GRILLON, Médecin Conseil DRDJS Champagne-Ardenne

3.2.- Les 0-6 ans : Congrès Fédéral 9, 10 et 11 novembre 2007

L'ACTIVITE AQUATIQUE DES BEBES ET DES TRES JEUNES ENFANTS

Un peu d'histoire :

IL y a 30 ans une majorité d'anciens nageurs, anciens de la FFN ne trouvent pas au sein de la FFN de l'époque, les conditions pour expérimenter et faire se développer des activités aquatiques nouvelles avec les très jeunes enfants, et créent pour se faire la FNNP qui deviendra la FAAEL.

30 ans après, pratiquement la plus part des villes de France ont une activité en piscine avec les très jeunes enfants.

Cette réussite nous interpelle.

Elle montre l'attractivité indéniable du milieu aquatique sur nos contemporains, leur perception des bienfaits que ce milieu peut leur apporter et qui valide notre concept " nager forme nager santé ".

Amener une jeune famille dès la naissance de leur enfant à venir passer une heure à la piscine chaque semaine, c'est une occasion unique de poser la nécessité de l'activité physique, dans le développement harmonieux des individus.

La réalité d'aujourd'hui :

- des activités aquatiques avec les très jeunes enfants existent de qualité diverse.

Il est nécessaire de promouvoir les connaissances indispensables à une bonne utilisation du milieu aquatique. Il nous faut passer de la prise de conscience à l'action. Nous avons une grande mission à accomplir pour le développement des activités physiques, en rappelant dès le plus jeune âge la place que doit avoir le mouvement, l'effort physique en faisant connaître que nager forme c'est nager santé.

Nous avons de par notre histoire, de par notre pratique, un savoir faire et un savoir être dans l'apprentissage du milieu aquatique. Nous avons à relever le défi et prétendre vouloir agir pour être les garants de la qualité des activités proposées en piscine.

Les connaissances qui ont été acquises pour créer des activités de qualité et aboutir à une réussite populaire ne doivent pas disparaître. Le seul succès commercial, n'est pas garant de la qualité. La

natation au sens large c'est avant tout apprendre par la rencontre avec le milieu aquatique, apprendre à trouver ses limites et à se connaître soi-même.

Chaque jour de nouvelles modes font naître de nouvelles pratiques plus ou moins exotiques dans les piscines. Toutes montrent l'attrait du public et une forte attente de propositions à même d'allier plaisir et efficacité dans le nager forme et nager santé.

Porteurs d'un savoir faire d'une expérience nous avons à mettre en place les références les formations les actions qui donneront corps à la « dynamique de service » du plan de développement de la Fédération Française de Natation

Plusieurs études médicales, de par le monde montrent les bienfaits tout au long de la vie d'une activité physique. Une pratique d'une heure par jour à moyenne intensité permettrait de faire disparaître la plupart des affections cardiovasculaires et par voie de conséquences d'obtenir des économies de santé colossales. Les activités aquatiques ont la chance d'être perçus positivement, à nous d'en faire des activités conçues garanties et labellisées par la Fédération Française de Natation pour le plus grand bien du public dans le cadre de la mission qui nous a été confiée.

Activité Aquatique des Bébé et des très Jeunes Enfants

Présentation : Cette activité s'inscrit dans la « dynamique de service » du plan de développement de la Fédération Française de Natation, pour la satisfaction de tous les licenciés.

Les objectifs

Proposer la découverte et la connaissance du milieu aquatique au bébé et au très jeune enfant. Favoriser l'émergence d'une relation originale à l'eau et leur permettre de construire leur propre gestualité aquatique dans le respect de leurs capacités physiques et psychiques :

- Accéder à l'autonomie aquatique et permettre l'émergence des potentialités de chacun.

Les acteurs de l'activité

L'activité parents-enfants dans l'eau accueille tous les enfants entre 4 mois et 6 ans avec leurs parents. (Les enfants doivent être titulaires d'un certificat médical d'aptitude habituellement réclamées dans les crèches).

Des animateurs, avec des qualifications professionnelles plurielles ayant en commun une formation spécifique de l'activité.

L'activité

-Elle offre un moment relationnel privilégié, une intensité exceptionnelle de la communication infra verbale et verbale entre les participants.

-Elle est un temps à part, entièrement consacré à l'enfant sans interférences de la vie quotidienne, du travail des parents, des obligations sociales ou autres.

-Elle s'inscrit durablement dans le temps, sous forme d'une séance hebdomadaire minimum.

-Elle offre un espace, un temps d'explorations et d'expériences personnelles variées s'appuyant sur un accompagnement et une démarche active ;

-Elle est un moment ludique qui permet :

-une activité poly sensorielle,

-une structuration psychomotrice

-un développement psychique, affectif et social

Qui rime avec le respect des rythmes d'évolution de chacun, enclenchant le processus d'acquisition d'une autonomie aquatique.

Une relation éducative, un projet éducatif

La construction psychomotrice, affective, psychique et sociale des enfants demande une qualité de présence de la part des adultes référents qui peut être développée pendant l'activité.

Les parents accompagnent leurs enfants du début à la fin de l'activité. Au fil des années leur place évolue avec le développement et l'autonomie de leur enfant.

Base de Sécurité fondamentale, les parents portent, soutiennent, contiennent et sécurisent leur enfant petit puis la relation pourra évoluer au rythme de l'enfant vers : « aides moi à faire tout seul. Ne fais pas à ma place ; mais ne sois pas absent » (Maria Montessori).

Au fil des ans, les parents avec l'aide des animateurs deviennent les soutiens de la créativité et de la socialisation de l'enfant qui joue avec les distances pour explorer et créer des liens multiples, des repères dans l'espace-temps réel et imaginaire.

Les parents sont toujours présents, base de sécurité, mais aussi « stimulateurs » « partenaires dans le jeu », autant de positions de références avec lesquelles l'enfant peut composer en fonction de ses besoins ponctuels.

L'enfant a besoin de ses parents comme témoins de ses propres découvertes, de ses capacités, de son aisance. C'est ainsi qu'il est reconnu dans son évolution.

Le développement d'appuis aquatiques sûrs détermine la progression pour le bien être et l'aisance que chacun découvre selon sa morphologie, sa psychologie et son caractère propre.

Actions pédagogiques

Les animateurs font des propositions pédagogiques adaptées aux possibilités de l'enfant, aident à la prise de conscience des spécificités liées au milieu, veillent au confort de chacun, au respect des personnes et sont garants de la conduite de l'activité et du partage de ses valeurs.

Ils ont à leur disposition des outils pédagogiques :

- les situations pédagogiques,
- le matériel spécifique à l'activité
- le jeu individuel et en groupe
- la relation à l'espace aquatique
- l'observation et l'analyse des situations

La formation

La formation doit permettre aux animateurs :

- de construire et développer un projet pédagogique,
- de faire le point sur la problématique de la relation à l'eau,
- de se situer dans l'activité vis à vis des parents et des enfants,
- de déterminer leur rôle dans l'équipe,
- de prendre conscience de la complexité relationnelle et des difficultés liées à l'animation de groupe.

Elle repose sur des connaissances :

- du milieu aquatique et de ses incidences au niveau biologique, physiologique, physique, affectif et symbolique,
- du développement de l'enfant (de la grossesse à 6 ans),
- de la dynamique de la famille,
- d'une pédagogie adaptée à la famille et à l'enfant,
- d'une approche motrice spécifique au milieu aquatique,
- du travail en équipe,
- de la relation et de la communication interpersonnelle,
- du matériel et sa mise en œuvre selon les capacités des enfants.

En conclusion

A ceux qui en font le choix elle permet :

- d'observer comment chaque enfant met en place des solutions qui lui sont propres afin d'acquérir une autonomie aquatique.

Cette observation de la construction des appuis aquatiques sert tous les moments, de la pratique quel que soit l'âge et le niveau d'activité dans l'eau.

- d'appréhender la construction de toutes les étapes du développement psychomoteur en milieu aquatique et l'évolution des appuis,
- d'observer par le biais des parents comment l'attitude des adultes est facilitatrice ou inhibitrice des comportements de l'enfant,
- de donner à réfléchir sur les activités à proposer au public qui fréquente nos piscines,
- de rencontrer une entité ; « la famille », et leur permettre d'être acteur de leur projet par des propositions adaptées et créatives.

Choisir d'accompagner l'activité aquatique des bébés et des très jeunes enfants dans l'eau est une aventure complexe, délicate, mais passionnante. Elle s'inscrit comme la base indispensable, à la poursuite

4.- Assemblée Générale Fédérale à Ardon du 28 au 30 mars 2008

4.1.- Présentation des divers documents

Notamment les Statuts, la Comptabilité, les différents rapports, le projet licence,...

4.2.- Examen des projets des commissions fédérales et des diverses propositions

Concernant la Natation Course, le Water Polo, la Natation Synchronisée, l'Eau Libre, les Maîtres, la Natation Estivale, les Pôles

Puis vint l'élaboration des questions pouvant être soulevées à l'Assemblée Générale Fédérale, déterminée à l'unanimité des présents.

Clôture de la séance à 17 heures 30, après que le Président eut annoncé qu'il y aurait un nouveau comité directeur après l'Assemblée Générale FFN et d'autres réunions pour la mise en œuvre des projets.

Le Secrétaire Général
Richard LAGRAVE

Le Président
Jacky VAYEUR